

WE ARE YOUR DOL



www.labor.ny.gov

Instructions pour la demande de prestation basée sur le calcul des semaines travaillées

Vos prestations hebdomadaires ont été établies à partir d'une formule qui tient compte de vos revenus les plus élevés du ou des trimestre(s) de votre période de référence. Selon votre historique de travail, vous pouvez vous qualifier pour un montant de prestations hebdomadaires plus élevé calculé à partir de la moitié de votre salaire hebdomadaire moyen. Pour demander une révision de vos prestations hebdomadaires, vous devez respecter toutes les exigences suivantes :

- Le formulaire doit être reçu dans un délai de dix jours civils à partir de la date d'expédition tel qu'indiqué sur votre dernier document de calcul des prestations.
- Votre période de référence a été établie.
- Vous devez avoir travaillé au moins 20 semaines pendant votre période de référence. Une semaine travaillée se définit par la période allant du lundi au dimanche pendant laquelle une rémunération a été payée par un employeur pour un travail effectué en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi de l'État de New York (New York State Unemployment Insurance Law).
- Vous devez fournir **toutes** les preuves justifiant tous vos emplois et les salaires reçus pendant votre période de référence. Les pièces justificatives acceptées comprennent les relevés de salaire, les enveloppes émises par les services de la paie ou des spécimens de relevés de paie. Vos pièces justificatives doivent comporter le nom de votre employeur, la période de paie et la date du paiement, le salaire versé ainsi que votre nom et/ou votre numéro de sécurité sociale. En aucun cas les montants des prestations calculés à partir des informations contenues dans vos pièces justificatives ne pourront excéder la valeur des prestations maximales en vigueur.
- Le montant des prestations calculées selon la moitié de la valeur de votre salaire hebdomadaire doit excéder d'au moins 5,00 \$ le montant des prestations calculées à partir de la formule des revenus trimestriels telle que déclarés sur votre plus récent formulaire de calcul de prestation.

La demande de prestation en fonction du calcul des semaines travaillées est traitée séparément d'une demande pour un nouveau calcul. La demande pour un nouveau calcul est expliquée à la section 4 du guide du demandeur : « Quel sera le montant des prestations que je recevrai chaque semaine? » Une demande de prestation en fonction du calcul des semaines travaillées ne peut pas être déposée avant que votre période de référence ait été déterminée et que le calcul de votre montant admissible n'ait été établi pour toute demande d'un nouveau calcul.

Un exemple d'une demande de calcul de prestation à partir du nombre de semaines travaillées dûment complété est présenté au verso de cette page. L'exemple concerne une demande de prestations remplie au 4^e trimestre de 2017 avec des salaires déclarés par les employeurs dans le système de déclaration des revenus de l'État de New York pour la période de référence allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Employeur	Salaires				Période de référence pour le calcul :
	2/2017	1/2017	4/2016	3/2016	
Good Construction, Inc.	5 000 \$	6 594 \$	7 812 \$	1 375 \$	20 781 \$
Better Construction, Inc.	640 \$				640 \$
Best Construction, Inc.				6 440 \$	6 440 \$
Total	5 640 \$	6 594 \$	7 812 \$	7 815 \$	27 861 \$

Le taux calculé en fonction d'un vingt-sixième (1/26) du salaire le plus élevé du trimestre, soit 300 \$. Pour ceux dont le salaire est égal ou inférieur à 3 575 \$ pour le trimestre le plus lucratif, les prestations hebdomadaires sont calculés à partir d'un vingt-cinquième (1/25) du salaire le plus élevé du trimestre.

Le taux calculé à partir des semaines travaillées et des données de salaire établie en fonction des justificatifs s'élève à 309 \$. (Voir les calculs à la page 2 des instructions)

Remarque : Si vous avez travaillé pour plus d'un employeur pour une période d'une semaine pendant plusieurs semaines, vous devez commencer par compléter la partie 2 au verso du formulaire de demande de prestation calculée sur le nombre de semaines travaillées. Dans l'exemple ci-dessous, le nombre total de semaines à la ligne **F** est inférieur à la somme des semaines affichées à la ligne **E** en raison d'un emploi simultané dans la période de référence.

Exemple – Demande de prestation en fonction du calcul des semaines travaillées

A. Nom et adresse de l'employeur	B. Cycle de paye; p. ex. à la semaine, bi-mensuel, etc.	C. Nombre total de semaines payées pendant la période de référence	D. Salaire total versé pendant la période de référence
1. Good Construction, Inc. Anytown, NY 10101	Bi-mensuel	43	\$ 20 781
2. Better Construction, Inc. Anytown, NY 10101	Bi-mensuel	2	\$ 640
3. Best Construction, Inc. Anytown, NY 10101	Bi-mensuel	8	\$ 6440
4.			
5.			
6.			
7.			
E. Nombre de semaines travaillées et salaire reçu pour la période de référence		53	\$ 27 861
F. Nombre total de semaines travaillées pour la partie 2		45	

G. Formule pour le nouveau calcul

1. Divisez les salaires totaux par le nombre de semaines (la valeur la moins élevée entre **E** et **F**) pour effectuer le calcul du salaire hebdomadaire moyen.....619,13 \$
2. Divisez le salaire hebdomadaire moyen par 2 pour connaître la valeur de vos prestations en fonction de vos semaines travaillées et des salaires gagnés. La prestation ne peut pas excéder 504 \$ 309,57 \$
3. Inscrivez votre taux de prestation actuel tel qu'il apparaît sur votre dernier bordereau T402 Formulaire de calcul..... 300,00 \$
4. Soustraire la ligne 3 de la ligne 2. Ce montant **doit** être supérieur à 5 \$ pour vous permettre de recevoir les prestations de base calculées à partir des semaines et des salaires.....9,57 \$

Exemple

1 2 3 4 5 6 7 8 9 * 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52

Semaines →	03/07/16	10/07/16	17/07/16	24/07/16	31/07/16	08/07/16	14/08/16	21/08/16	28/08/16		02/04/17	09/04/17	16/04/17	23/04/17	30/04/17	07/05/17	14/05/17	21/05/17	28/05/17	04/06/17	11/06/17	18/06/17	25/06/17
Employeur ↓																							
A				✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
B																					✓	✓	
C	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓														
Etc.																							

X

X X

Clé :	
X	= semaine non-travaillée
*	= Semaines 10-39; libellée 26 Semaines pour « A »

Semaines brutes	53
Semaines concurrentes	8
Semaines nettes	45